Rapport du jury: Extension Creapole EFAT, Porrentruy

Le projet s'implante dans le site de manière convaincante en alignant sa façade sud et principale avec celle du bâtiment principal située sous le porte-à-faux et accentue ainsi l'effet d'élément principal du complexe bâti dévolu à ce dernier. En calquant sa volumétrie sur les bâtiments 1 et 2, il referme ainsi le jardin arrière de manière élégante en lui conférant un caractère privatif par rapport au reste du complexe bâti au moyen d'un nouvel accès latéral. L'expression architecturale est forte, tout en gardant une certaine retenue par rapport au bâtiment principal. L'accès latéral au jardin-cour, qui traverse le rez-de-chaussée du projet, sépare clairement les zones dévolues à Créapôle et à l'EFAT et permet une différentiation des accès à ces deux zones particulièrement appréciée par le jury. La cohabitation Créapôle-EFAT est jugée comme optimale malgré la relative complexité des circulations. L'étage est traversé par un puits de lumière fermé à l'étage par une façade intérieure qui permet d'éclairer l'accès à la cour et les locaux adjacents au passage. La distribution centrale, articulée autour de ce puits de lumière est claire est simple. Les circulations sont généreuses et offrent d'intéressants espaces de repos et rencontre. Les locaux sont efficacement et agréablement disposés.